

LPO - Délégation territoriale Savoie

Réunion du 25 avril 2019

Présents : Dominique Secondi (DS), Pierre Gotteland (PG), André Miquet (AM), Véronique Rémyot (VR), Alain Frugier (AF), Yves Jorand (YJ), Florence Chantepie (FC), Bernard Goyeneche (BG), Bénédicte Chomel (BC), Philippe Vallet (PV), Aurélien Dion (AD), Jérémy Hahn (JH), Michèle Nicolas-Saillant (MNS)

Excusé : Gaéтан Tisseran (GT).

1- Organisation générale du CT:

Secrétaires de séance : Yves Jorand et Michèle Nicolas-Saillant

Il est décidé que Pascal Presson (PP) devienne secrétaire de la délégation 73 en lien avec MNS.

A charge de gérer la boîte mail en lien avec le service civique.

- **Relais et référents** (Cf. pièce jointe tableau des référents).
Il reste encore quelques postes à pourvoir.
- Participation aux différences instances
 - Comité loup 26/04 YJ (PG en réalité)
 - Observatoire de l'environnement des 3 vallées (23/05) PV
- Enquête chasse et sécurité : réponse PG
- Procédure abandon de frais : elle sera transmise aux membres de la délégation
- GC semble se positionner en tant qu'acteur de la LPO ? DS s'en occupe de clarifier les positionnements de certains absents.

2- Dossiers en cours

- Croix verte : présentation du projet par Jérémie et débat. (objectifs : *rive droite* restauration d'une zone humide de 1,8 ha, et *rive gauche* amélioration de la fonctionnalité hydraulique avec ouverture d'une vue sur le château) ; le déboisement de 3600 m² est très secondaire en dépit d'une campagne de désinformation.
Un courrier sera préparé par DS, relu par JH, YJ, AM et PV, explicitant les points de vigilance demandés par la LPO, tout en appréciant le projet positivement :
 - Demande de protection de l'arrière de la zone naturelle par barrières et affichage pédagogique pour assurer la pérennité de la vocation environnementale du site
 - Vigilance de la police de l'environnement
 - Adaptation de la gestion du lieu et engagement à ne pas prévoir d'autres ouvertures ultérieures du site. Interdire les gros travaux de coupe au printemps.
 - Pas d'éclairage public du château
- Projet Conjux : ne pas oublier d'étudier le projet qui touche également une zone humide.
- Forêt du col du Frêne - PG
 - Organisation de l'inauguration le 2 juin : salle gratuite à Ste Reine. Matinée en salle avec présentation du projet puis visite de la forêt. Il est indispensable de trouver pour cette journée : botanistes, ornitho, spécialistes des traces, papillons...
 - Faire un budget prévisionnel pour cette journée MNS et voir avec la LPO Aura

- Projet de RN de Montricher-Albane : rappel présence circaète, Chouette Tengmalm. AD et GT étudient la possibilité que le groupe jeune se charge du dossier. Jonathan Clark doit être mis aux courants de toutes les actions mises en place en Maurienne
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Maurienne : proposition de AD : la délégation LPO 73 se porte « personne publique associée ». DS s'occupe du courrier. Ce dossier va demander un investissement important et des compétences à développer.

3- Divers

- Demande élèves de 2^{nde} du lycée Reinach (Cf. mail de Caroline du 16/04) : GT et AD s'occupent de ce projet.

4. Questions non discutées et renvoyées au prochain CT :

- Ateliers collectifs du DLA : qu'est-ce ? quelles suites à donner ?
- Proposition du collectif : « Pour une autre PAC »
- Les commissions et cercles : Où en est-on ?
- La délimitation des compétences respectives des cercles et commissions
- Adhésion réseau Frêne (voir avec Caroline)

PROCHAINE REUNION DU CT : Mardi 28 mai à 18h30